L'Association vous invite à participer à sa prochaine Assemblée Générale Ordinaire :

Samedi 28 novembre à 10h

à la Mairie d'Hérouville-en-Vexin

avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président.
- Rapport financier de la Trésorière.
- Fixation des cotisations 2026-2027
- Renouvellement des tiers sortants (rééligibles) du CA :
 - Jean-Marie PIERRAT
 - Jean Lescure
 - Catherine Farge
 - Jacques Lebecq

 Les candidatures éventuelles sont à adresser au Président avant l'Assemblée Générale.
- Procédure de classement « Monument Historique » de la cloche, de deux statues et d'une peinture.
- Point sur les « petits travaux » d'entretien effectués par les bénévoles de l'Association.
- Point sur les gros travaux structurels faits ou à prévoir.
- Bilan et perspectives des animations (visites de l'église, crèche, Journées du Patrimoine, vente de livres et de cartes postales…
- Projets.
- Point sur la souscription populaire défiscalisée.
- Questions diverses.

Attention : seules les personnes à jour de leur cotisation pourront prendre part aux délibérations. Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre cotisation et votre pouvoir. Cela peut être également l'occasion de participer aux travaux de restauration de l'église (propriété de la Commune) en faisant un don défiscalisé.
Merci de votre participation !

Le Président :
Jean-Marie PIERRAT

Association pour la Sauvegarde et l'Animation
de l'Eglise Saint Clair d'Hérouville-en-Vexin



L'Association pour la Sauvegarde et l'animation de l'Église d'Hérouville-en-Vexin vous invite à participer à son

Assemblée Générale 2026 :

Samedi 28 novembre 2026 à 10h à la Mairie

L'église, ce monument historique au cœur de notre village vous tient à cœur ? Nous aussi ! Nous œuvrons pour sa restauration, sa mise en valeur, et la compréhension de son histoire.

L'Association s'est donné pour mission d'épauler la Commune (propriétaire depuis la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905) dans la recherche de financements publics et privés…. Mais aussi de mettre en valeur le magnifique monument du XII^{ème} siècle que nous ont légué nos prédécesseurs Hérouvillois.

Venez découvrir les actions menées, échanger sur les projets à venir et contribuer à la préservation de notre église.

Adhérents, habitants et amis du patrimoine : nous comptons sur vous !

Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise SAINT CLAIR d'HEROUVILLE - Mairie 95300 HEROUVILLE-EN-VEXIN
www.eglise-saint-clair.org Courriel : contact@eglise-saint-clair.org

A renvoyer si vous ne pouvez pas être présent :

ADHESION ET POUVOIR

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

❑ Je ne pourrai pas être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise d'Hérouville, et donne pouvoir* à _____, également membre de l'Association et à jour de sa cotisation pour me représenter et voter lors de cette réunion.

❑ **Je verse ma cotisation** 2026-2027 (15.00€ - 30.00€ pour un couple) non déductible des impôts :

- En espèces,
- CB auprès du Président
- Chèque à l'ordre de « ASE Hérouville »
- Paypal (destinataire : contact@eglise-saint-clair.org),).
- Virement (IBAN : ASE HEROUVILLE - FR76 1 1020 1 7001 1 8371 1 2140 13506 1 759)
- Il est possible également de régler votre cotisation en ligne : www.eglise-saint-clair.org (page « Soutenir le projet » via notre partenaire HelloAsso).

❑ Je souhaite participer à la vie de l'Association et **suis candidat(e) pour être éventuellement élu(e) au Conseil d'Administration.**

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».

Vous souhaitez faire un **don défiscalisé** pour soutenir les travaux de l'église ?
Voir la page suivante…

* Attention : conformément aux statuts, chaque membre ne peut être porteur que de 4 pouvoirs maximum.

HEROUVILLE EN VEXIN

Ma participation défiscalisée

Attention : pour des raisons techniques, votre participation ne pourra être prise en compte au titre de l'année en cours que si elle nous parvient avant le 15 décembre 2026…

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ou :

Société : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

❑ **Je soutiens les travaux en cours ou futurs de l'église d'Hérouville-en-Vexin, et je fais un don défiscalisé de ……. €.**

A ce titre, je vais bénéficier d'une économie au titre de :

- **L'Impôt sur le Revenu** à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable
- **L'Impôt sur la Fortune Immobilière** à hauteur de 75% du don dans la limite de 45 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
- **L'Impôt sur les Sociétés**. Déduction à hauteur de 60 % du don dans la limite de 5°/oo du Chiffre d'Affaires.

Attention : les chèques ne sont plus acceptés par la Trésorerie. Je verse ma participation :

❑ **par virement.** RIB : Trésorerie de L'Isle-Adam IBAN : FR82 3000 1006 51D9 5400 0000 018 - BIC : BDFEFRPPCCT - Libellé obligatoire : Don restauration église d'Hérouville. En cas de difficulté technique, l'association peut vous assister dans la démarche.

❑ En espèces au secrétariat de la Mairie.

Fait à _____ le _____
Signature :

Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise SAINT CLAIR d'HEROUVILLE - Mairie 95300 HEROUVILLE-EN-VEXIN
www.eglise-saint-clair.org Courriel : contact@eglise-saint-clair.org